

L'INFOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

CES MILLIARDS QUI S'ENVOLENT VERS LES PARADIS FISCAUX...

Chaque année au niveau mondial, ce sont 600 milliards d'euros (soit 40% des profits des multinationales) qui s'envolent vers les paradis fiscaux. 600 milliards, ça représente une fois et demi le PIB de la Belgique (la richesse produite en Belgique en un an).

Le top 20 des paradis fiscaux



Ces 20 pays sont responsables de près des trois quarts de l'évasion fiscale des multinationales. Ils combinent le fait d'avoir des législations fiscales et financières qui favorisent l'évasion fiscale et le fait d'héberger une part importante de l'activité financière menée par les multinationales.

Et la Belgique est 16^e du classement !

La Belgique est pointée du doigt surtout pour deux de ces législations :

Rulings fiscaux

Les rulings fiscaux sont des accords entre l'Etat et certaines multinationales qui leur permettent d'éviter l'impôt sur une part importante de leur profit. Certaines multinationales ont un taux d'imposition effectif de moins de 3% (alors que l'impôt des sociétés est de 25%) !

Déduction des intérêts notionnels

Cette règle permet aux entreprises qui exercent une activité en Belgique de déduire des intérêts fictifs de leurs bénéfices, ce qui réduit ses profits et donc les impôts à payer.